



LES ORGANISATIONS SIEGEANT AU FIPHFP DENONCENT LA MAIN BASSE DU GOUVERNEMENT SUR L'ARGENT DU HANDICAP

Alors même que nos organisations s'activaient ce début de semaine à mobiliser les parlementaires pour faire échec à un amendement au projet de loi de finances (PLF) 2015 tendant à réduire la contribution handicap des universités, le gouvernement en a rajouté en ponctionnant cette fois les réserves du FIPHFP de 29 millions d'euros pour compenser, ainsi, une réduction du budget général de l'Etat dans le financement des emplois aidés.

En effet, après la scandaleuse ponction de l'Etat d'un montant identique de 29 millions sur l'AGEFIPH (Association de Gestion du Fonds pour l'Insertion Professionnelle des Personnes Handicapées), il récidive avec une ponction du FIPHFP.

Cet acte est grave car il diminue les moyens de ce Fonds pour les personnes handicapées qui cherchent un emploi ou qui veulent le conserver au sein des trois versants de la Fonction Publique.

Celle-ci a un devoir d'exemplarité, le FIPHFP n'est pas une vache à lait pour combler les budgets ministériels !

Le gouvernement semble ignorer que le FIPHFP a justement pris récemment des mesures visant à améliorer le dispositif des emplois d'avenir pour les personnes en situation de handicap.

En effet, le FIPHFP accompagne ce dispositif de formations qualifiantes afin qu'il constitue un réel tremplin vers l'insertion professionnelle.

Les travaux de l'assemblée Nationale sont édifiants sur leur méconnaissance du FIPHFP ! Quasiment jamais cité et sans aucune référence à la délibération budgétaire modificative du même fonds amenant à un prélèvement de 102 millions sur ses réserves et faisant fi de toutes les discussions en comité national et de toute référence à l'alerte intersyndicale exprimée au Comité National d'octobre ! (dont tout l'intérêt prémonitoire est aujourd'hui malheureusement démontré *a posteriori*)

A croire que les tutelles ne sont au courant de rien et n'en informent pas le ministre du travail...!

Dans un contexte de baisse des recettes du Fonds, cette ponction ne pourra que fragiliser les actions engagées envers les personnes en situation de handicap.

Et si nous prenons acte que, devant les protestations, l'amendement concernant les universités n'a finalement pas été présenté à l'Assemblée Nationale, nous considérons cette ponction de 29 millions d'euros comme un mépris pour les personnes handicapées et pour une instance ayant vocation à promouvoir leur insertion professionnelle dans la fonction publique.

Quelles sont donc les priorités ? Pas le handicap a priori !

Les organisations signataires s'opposent à cette politique gouvernementale révoltante et inacceptable qui accentue le désengagement de l'Etat en direction des personnes en situation de handicap.

Paris le 7 novembre 2014